

Metz, le 20 juin 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Arthur CLAUSE
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
2, Allée de l'Abbé Pax
57330 ROUSSY LE VILLAGE

OBJET : Épandage agricole des boues issues de la station d'épuration des eaux urbaines de CATTENOM SENTZICH -Porter à connaissance – Affichage en mairie

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00220

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de R.214-40 du Code de l'environnement déposé par la Chambre d'Agriculture 57 concernant l'épandage agricole des boues issues de la station d'épuration des eaux urbaines de CATTENOM SENTZICH sur votre commune, est recevable.

Le dossier prévoit la modification de parcelles d'épandage à savoir le réajustement des parcelles S18, S111, l'accroissement de la 26a et la diminution de la 26b sur la commune de Roussy-le-Village. Représentant une variation de 26,9% par rapport à la déclaration initiale de 2009.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la Communauté de Communes Cattenom et Environ valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN